

RETOURS D'EXPÉRIENCE ET ENSEIGNEMENTS SUR 22 MISSIONS DE COMMISSIONNEMENT

JUILLET 2025

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	2
1. PRÉSENTATION DES OPÉRATIONS ANALYSÉES	3
1.1 Description des opérations	3
1.2 Description des missions de commissionnement	5
2. IMPACT PAR LOT	10
3. IMPACT PAR PHASE	12
4. IMPACTS GÉNÉRIQUES	14
5. OUVERTURE	16



PROFEEL, un programme financé par le dispositif
des certificats d'économie d'énergie (CEE)



PRÉAMBULE

Le présent document constitue **une synthèse des retours d'expériences de missions de commissionnement, recueillies dans le cadre du projet RENOBX – Commissionnement**, visant à faciliter l'accès et à promouvoir le commissionnement auprès de tous les types d'acteurs, en particulier sur les opérations de logements collectifs et petit tertiaire (< 5 000 m²).

L'appel à contribution ayant permis la constitution de cette base de données d'opérations démonstratrices a été diffusé via les réseaux professionnels de chaque acteur partenaire du projet et via les réseaux sociaux professionnels, sur une durée de 8 mois au cours de l'année 2024. Il a permis le **recueil de retours d'expérience sur un panel de 22 opérations ayant fait l'objet d'une mission de commissionnement, en France métropolitaine**.

Les données analysées sont anonymes : elles ont été recueillies via un questionnaire en ligne dédié, renseigné par chaque répondant. Le présent document vise à partager les **enseignements qui en découlent**. Il présente :

- **Les opérations analysées**, en termes notamment de typologies, de périmètres, et de montants (travaux et missions de commissionnement),
- **Les difficultés rencontrées**
- **Les impacts associés et valeurs ajoutées du commissionnement**. Il est important de mentionner que les impacts présentés dans cette synthèse correspondent à des **impacts « ressentis »**, **évalués directement par le répondant** via le questionnaire, étayés de commentaires libres permettant d'illustrer les réponses.

Il est par ailleurs important de mentionner deux principaux constats, à considérer à la lecture des enseignements de la présente synthèse :

- **Taille des opérations recensées** : sur l'ensemble des 22 opérations recensées, la moitié concerne des bâtiments de surface inférieure à 5 000 m², correspondant à la cible adressée dans le projet RENOBX – Commissionnement. La seconde moitié du panel correspond à des opérations de plus grande envergure. Le choix a été fait de prendre en compte l'ensemble des données recueillies pour l'analyse, afin d'en valoriser la richesse. Un focus sur les plus petites opérations du panel sera néanmoins effectué sur certains items ;
- **Type de structure des répondants** : sur l'ensemble des 22 opérations recensées, 21 répondants sont des structures de type bureaux d'études et 1 répondant est une structure de type Maitrise d'Ouvrage. Il s'agit donc majoritairement de retours d'expériences issus d'acteurs « praticiens » du commissionnement.

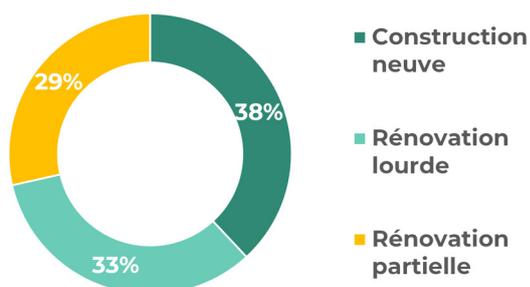
L'équipe du projet RENOBX – Commissionnement remercie vivement l'ensemble des acteurs ayant accepté de contribuer au projet en partageant leur expérience sur ce type de démarche.

1. PRÉSENTATION DES OPÉRATIONS ANALYSÉES

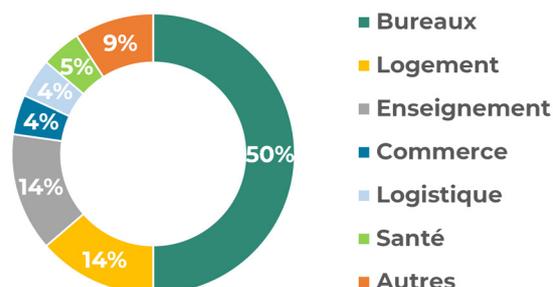
1 1 DESCRIPTION DES OPÉRATIONS

REPARTITION PAR TYPOLOGIE D'OPERATION ET PAR USAGE

Répartition par typologie d'opération



Répartition par usage



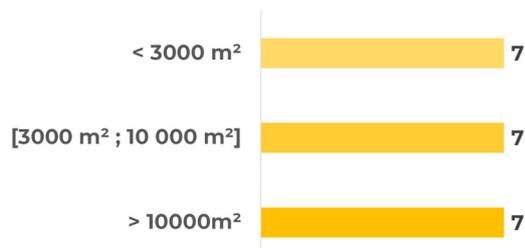
Analyse

Les opérations analysées sont réparties relativement de façon homogène entre les constructions neuves (38 %), les rénovations lourdes (33 %) et les rénovations partielles (29 %).

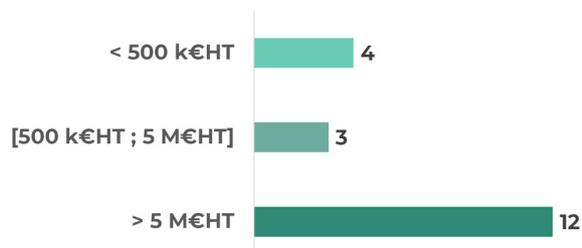
La majorité des opérations analysées concernent des bâtiments à usage de bureaux (50 %). Les usages les plus représentés ensuite sont l'enseignement (14 %) et le logement (14 %).

SURFACES ET MONTANT TRAVAUX

Répartition du nombre d'opérations par surface



Répartition du nombre d'opérations par montant travaux k€HT



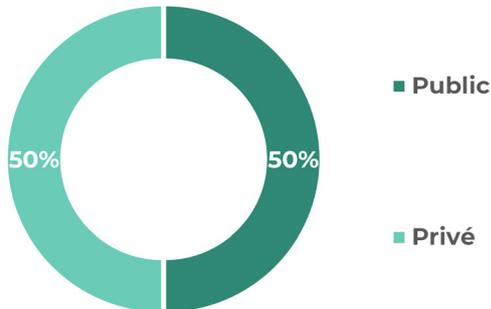
Analyse

Les opérations analysées sont plutôt des travaux de grande ampleur puisque la majorité des opérations présentent des montants travaux > 5 M€HT. Cela témoigne du fait que les démarches de commissionnement portent majoritairement sur les gros projets à l'heure actuelle.

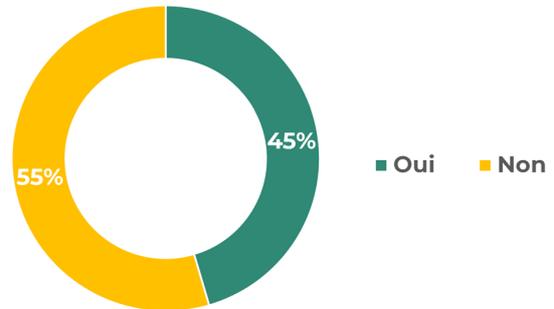
Pour autant, 7 opérations recensées présentent un montant travaux < 5 M€HT dont 4 avec un montant travaux < 500 k€HT (opérations de remplacement d'équipements CVC et mise en place de GTB principalement)

RÉPARTITION PAR TYPE DE MARCHÉ / ENGAGEMENT DE PERFORMANCE

Répartition par type de marché



L'opération fait-elle l'objet d'un engagement de performance énergétique ?

**Analyse**

Il y a autant de marchés publics que de marchés privés dans le panel d'opérations analysées.

45 % des opérations analysées font l'objet d'un engagement de performance énergétique. Pour ces opérations, cet engagement peut être exprimé de différentes manières :

- **Via l'atteinte d'un objectif de consommation énergétique en valeur relative** : « 38 % d'économie d'énergie primaire »
- **Via l'atteinte d'un objectif de consommation énergétique en valeur absolue** : « 36,28 kWh/m²/an pour 1803 DJU et 5195 m³ECS »
- **Via un label ou une certification** : « BBC Rénovation -60 % », « PASSIV HOUSE ». A noter que pour ces cas, il n'a pas été précisé si les consommations réelles font l'objet d'un engagement énergétique en phase exploitation

Pour les opérations non concernées par un engagement de performance énergétique, il a parfois été cité des objectifs de performance visés, plutôt en lien avec le calcul réglementaire :

- « RT 2012 - 10 % », « RT Existant : Cep projet = Cep initial -60 % »

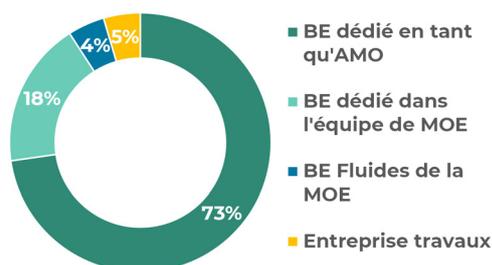
1

2

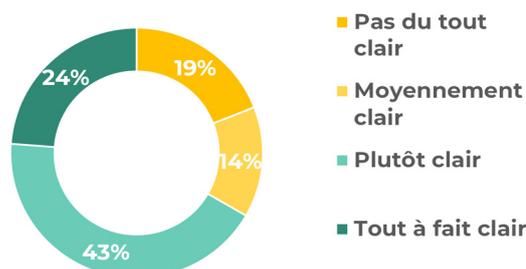
DESCRIPTION DES MISSIONS DE COMMISSIONNEMENT

POSITIONNEMENT DE L'AGENT DE COMMISSIONNEMENT ET CADRAGE DE LA MISSION

Positionnement de l'agent de commissionnement



Le cadrage de la mission était-il clair ?

**Analyse**

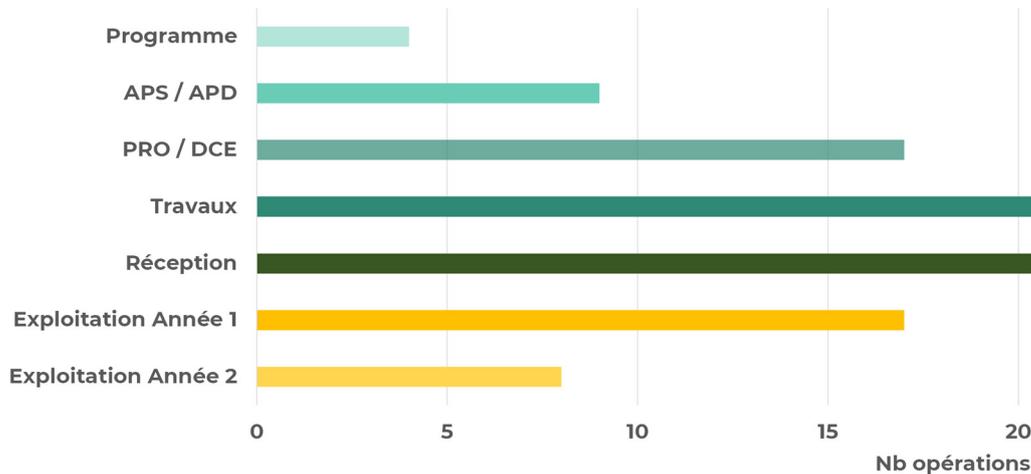
Sur l'échantillon des opérations recensées, la mission de commissionnement était en très grande majorité portée par un **bureau d'études** (95 %), intervenant dans la plupart des cas dans une configuration d'**AMO indépendant des acteurs du projet** (73 %). La mission de commissionnement a néanmoins été ponctuellement portée par un bureau d'études au sein de l'équipe de MOE (bureau d'études Fluides ou bureau d'études dédié) ou par l'entreprise travaux.

D'après les retours d'expériences, **le cadrage de la mission n'a pas présenté de difficulté particulière dans la plupart des cas** (67 %). Pour les 7 opérations pour lesquelles le cadrage de la mission a manqué de clarté, les difficultés rencontrées ont été les suivantes :

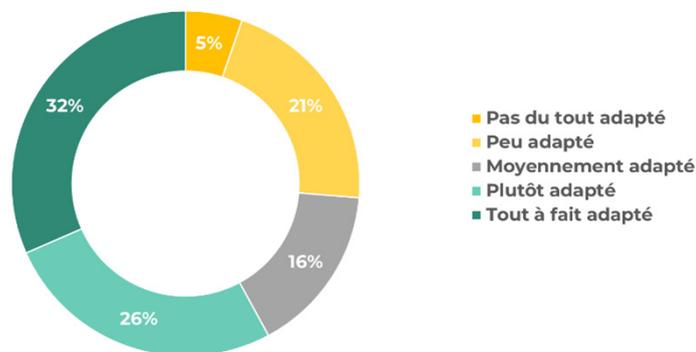
- **Absence de cahier des charges** ;
- **Sollicitation tardive de l'agent de commissionnement**, notamment après la signature des marchés, limitant la prise en compte des objectifs de la mission par les acteurs du projet ;
- **Intérêt limité de la Maitrise d'Ouvrage pour les enjeux de la mission** (mission uniquement adossée à l'obtention d'une certification par exemple), limitant l'ambition initiale de celle-ci.

PÉRIMÈTRE TEMPOREL

Périmètre temporel - Sur quelles phases a porté le commissionnement ?



Le périmètre temporel était-il bien adapté ?



Analyse

Sur l'échantillon des opérations recensées, la mission de commissionnement a principalement porté sur les phases **Travaux** (100 % des opérations), **Réception** (95 % des opérations), **PRO/DCE** (80 % des opérations) et **Première année d'exploitation** (80 % des opérations).

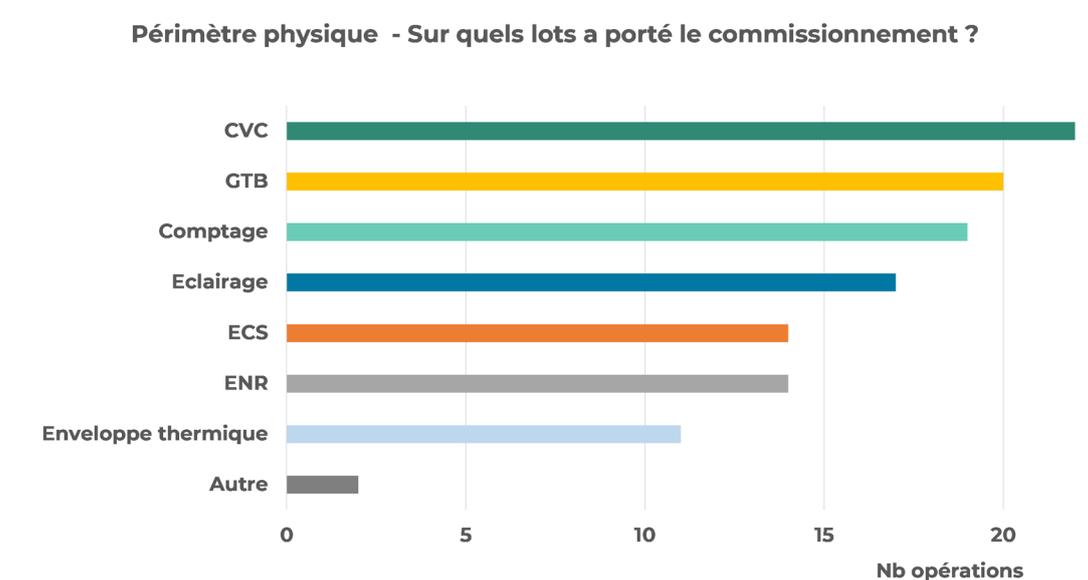
La mission de commissionnement a porté sur l'ensemble des phases du projet, du Programme à l'Exploitation, pour 4 opérations, et de la phase APS/APD à l'Exploitation pour 9 opérations, soit 40 % du panel.

Le périmètre temporel de la mission de commissionnement a été jugé **adapté dans la plupart des cas** (58 % des opérations), et en particulier dans les configurations où la mission portait sur **l'ensemble des phases du projet ou a minima à partir de la phase APS/APD**. Pour les 9 opérations pour lesquelles le périmètre temporel a été jugé non adapté, les difficultés rencontrées ont été les suivantes :

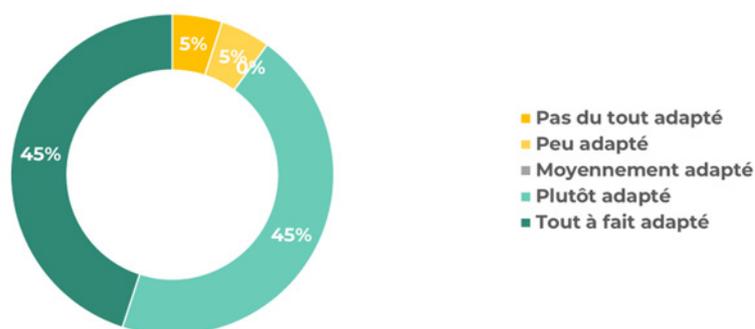
- **Arrivée tardive de l'agent de commissionnement**, notamment après la signature des marchés, limitant la prise en compte des exigences de la mission par les acteurs du projet ;
- **Difficulté à intégrer l'agent de commissionnement dans la boucle des échanges entre les acteurs**, notamment en phase de conception, limitant la prise en compte des exigences associées sur cette phase.

PÉRIMÈTRE TECHNIQUE

Périmètre physique - Sur quels lots a porté le commissionnement ?



Le périmètre physique était-il bien adapté ?



Analyse

Sur l'échantillon des opérations recensées, la mission de commissionnement a principalement porté sur les lots **CVC** (100 % des opérations), **GTB** (90 % des opérations), **Comptage** (86 % des opérations) et **Eclairage** (77 % des opérations).

La mission de commissionnement a porté sur **l'ensemble des lots** pour **7 opérations**, soit environ **un tiers du panel** et sur **l'ensemble des lots techniques** (c'est-à-dire hors enveloppe thermique) pour **12 opérations**, soit **plus de la moitié du panel**.

Deux opérations du panel ont également fait l'objet d'une mission de commissionnement sur des lots complémentaires spécifiques : CFO/CFA/sécurité incendie et systèmes informatiques pour l'une et process associé à un usage spécifique cuisine pour l'autre.

Le périmètre technique de la mission de commissionnement a été jugé **adapté dans la grande majorité des cas** (90 % des opérations), et en particulier dans les configurations où la mission portait sur **l'ensemble des lots**. Des détails ont été transmis sur l'une des opérations pour lesquelles le périmètre technique a été jugé non adapté, la difficulté reposait sur l'aspect financier : budget jugé insuffisant pour réaliser la mission dans son intégralité.

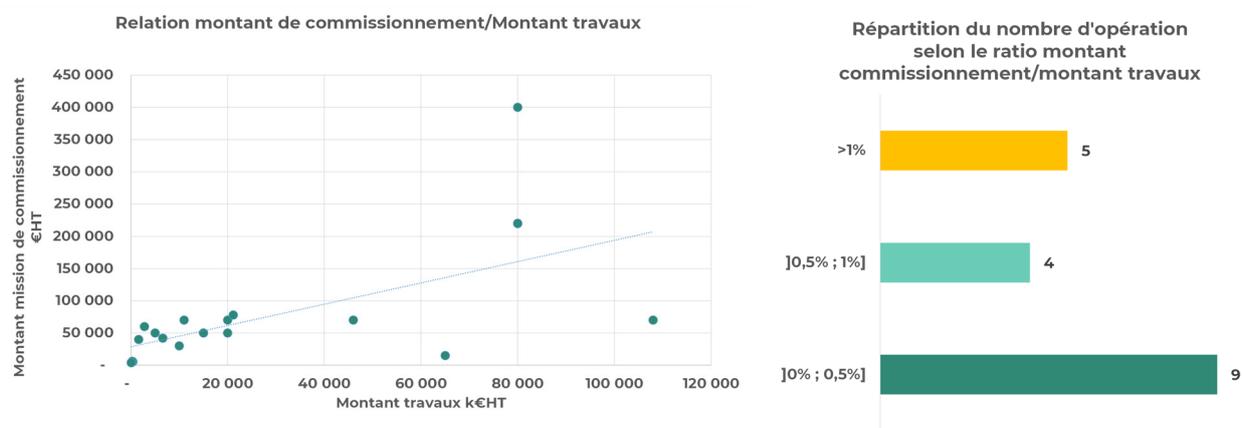
PRINCIPAUX FREINS À LA MISE EN PLACE DE LA DÉMARCHE DE COMMISSIONNEMENT ET PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Analyse

Les réponses des sondés sur la question des freins et difficultés rencontrées dans le cadre de la mission de commissionnement mettent en lumière l'importance des points suivants pour faciliter le déroulé de la mission de commissionnement :

- **Intérêt, appui et suivi du Maître d'Ouvrage tout au long de la démarche**, permettant en particulier de renforcer le poids de l'agent de commissionnement et de soutenir les exigences de commissionnement auprès des acteurs du projet : « *C'est une mission adossée à une labellisation. Aucune des parties prenantes n'était motivée nous n'avons pas eu les documents et les réponses dans les temps.* », « *Difficultés d'échanges avec la MOE, pas toujours encline à intégrer les remarques en conception* » ;
- **Pertinence du périmètre temporel de la mission**, en particulier il est préférable que la mission de commissionnement intervienne avant la signature des marchés, permettant aux acteurs du projet de prendre en compte les exigences de la mission : « *Arrivée tardive, il n'a pas été possible d'imposer le respect du décret BACS alors que des travaux en lien avec la GTB étaient prévus* ». Ce point nécessite notamment tant que possible **une anticipation des temporalités**, en particulier dans le cadre des marchés publics : « *Temporalités à anticiper (marchés publics notamment), difficile avec un planning déjà très contraint !* » ;
- **Intégration de l'agent de commissionnement dans la boucle des échanges dès le démarrage de la mission**, en tant qu'acteur du projet à part entière, en particulier pour les échanges par mail en l'absence de GED : « *Le processus a tardé à se lancer car l'agent Cx n'était pas dans la boucle de tous les échanges. Cela a limité l'impact du Cx sur les phases conception/marché.* » ;
- **Implication de l'ensemble des acteurs du projet dans la démarche de commissionnement**, notamment entreprises et exploitant lorsque celui-ci est présent ;
- **Acculturation aux enjeux de la démarche pour les acteurs du projet**, notamment sur des opérations où les acteurs sont peu familiers des démarches de commissionnement : « *Tous les acteurs n'étaient pas bien au courant* », « *Difficultés de faire comprendre la démarche de Cx aux différents acteurs notamment sur chantier durant l'EXE* », « *Méconnaissance des acteurs du chantier du commissionnement* », « *Mauvaise compréhension de la démarche par les acteurs du chantier* » ;
- **Compétences pédagogiques et savoir-être de l'agent de commissionnement**, en complément des compétences techniques, facilitant la compréhension des enjeux de la démarche par les acteurs, et le suivi de la démarche par la Maitrise d'Ouvrage : « *Besoin d'un interlocuteur technique en interne MOA pour «traduire/expliciter» l'intérêt de la mission !* » ;
- **Formalisation d'un cahier des charges** dédié à la mission de commissionnement, permettant un cadrage clair du niveau de prestation attendu ;
- **Adéquation du budget avec le niveau de prestation attendu** : « *Le prix de la mission ne permet pas un suivi régulier et nécessaire pour réaliser la mission dans son intégralité.* ». En parallèle, il est néanmoins à noter que pour la seule opération ayant été recensée par une Maitrise d'Ouvrage, le **coût de la mission** a représenté une **difficulté en amont de la mission** : « *Coûts importants de la mission, parfois difficile à justifier dans un contexte budgétaire très contraint* » ;
- **Adéquation entre l'évolution des contraintes de planning du projet et les exigences de commissionnement** : « *Pour diverses raisons, le chantier a duré très longtemps (presque 4 ans), ce qui a «dilué» le travail de commissionnement sur cette phase* », « *Comme souvent, le retard pris en fin de chantier est venu se télescoper avec la deadline de livraison et a rogné les phases de réglages, prise en main, etc...* ».

MONTANT MISSION COMMISSIONNEMENT – ENSEMBLE DES OPÉRATIONS ANALYSÉES

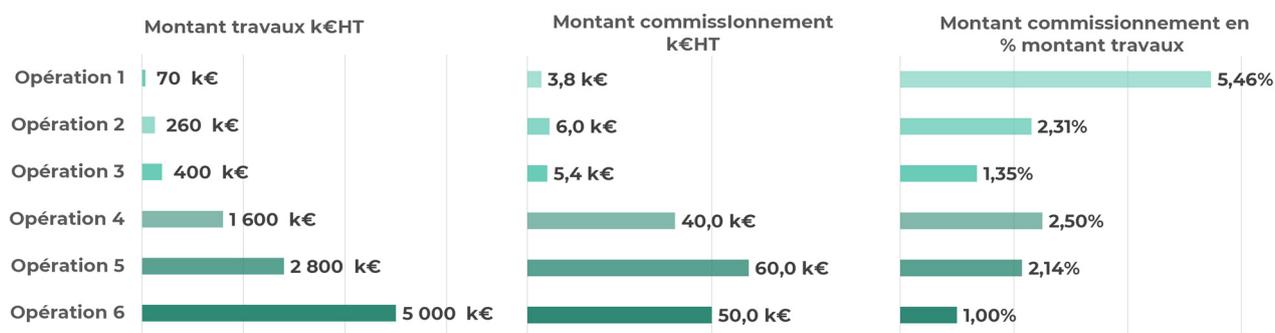


Analyse

Pour la majorité des opérations recensées, le montant de la mission de commissionnement **varie entre 3 k€HT et 100 k€HT** (90 % des opérations). Pour les 2 opérations du panel pour lesquelles le montant de la mission de commissionnement était nettement plus élevé (respectivement 220 k€ et 400 k€), les niveaux de prestation semblaient particulièrement exigeants : projet vitrine, bâtiments à énergie positive, engagement de performance sur une consommation énergétique réelle très faible.

Ces montants représentent **moins de 0,5 % du montant des travaux pour 40 % des opérations** recensées, et **moins de 1 % du montant des travaux pour 60 % du panel**. Les 5 opérations pour lesquelles le montant de la mission de commissionnement représente **plus de 1 % du montant des travaux** (entre 1,3 % et 5,5 % du montant des travaux) correspondent principalement aux plus **petites opérations** du panel en termes de surface et de montants de travaux.

MONTANT MISSION COMMISSIONNEMENT – FOCUS SUR LES OPÉRATIONS < 5 M€



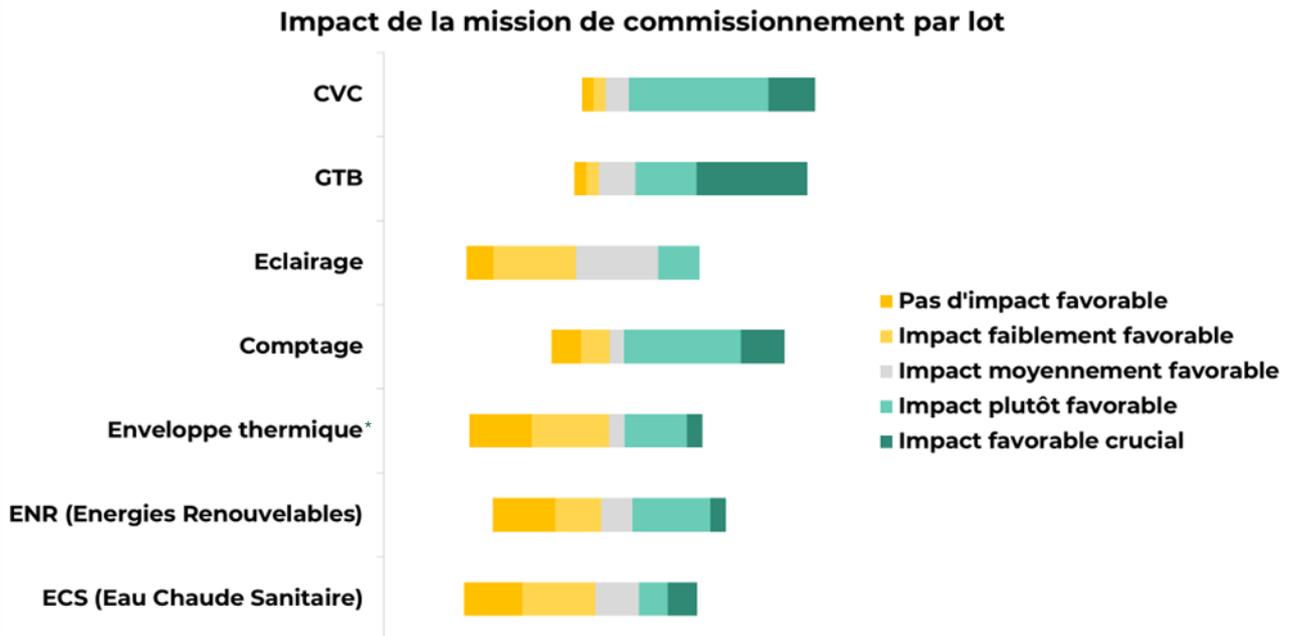
Analyse

Un focus a été fait sur les 6 opérations du panel dont le montant des travaux était inférieur à 5 M€, correspondant à des bâtiments dont la surface est inférieure à 5 000 m² :

- Les 3 opérations dont le montant des travaux était inférieur à 1 M€ correspondent à des travaux de remplacement d'équipements CVC : le **coût de la mission varie entre 4 et 6 k€**, correspondant à un **périmètre technique et temporel plus restreint** (lot CVC, incluant également les lots GTB pour 2 opérations et Comptage pour 1 opération ; phases Travaux et Réception, incluant également la phase PRO/DCE pour 2 opérations et APS/APD pour 1 opération) ;
- Les 3 opérations dont le montant des travaux était compris entre 1 M€ et 5 M€ correspondent à des travaux plus conséquents (constructions neuves et rénovation partielle incluant enveloppe) : le **coût de la mission varie entre 40 et 60 k€, correspondant à un périmètre technique et temporel plus conséquent** (ensemble des lots techniques, incluant l'enveloppe pour 1 opération ; a minima de la phase PRO/DCE à l'année 1 d'exploitation, incluant également la phase APS/APD et l'année 2 d'exploitation pour 2 opérations).

2. IMPACT PAR LOT

IMPACT RESSENTI PAR LOT DES MISSIONS DE COMMISSIONNEMENT SUR LES OPÉRATIONS ANALYSÉES



Nota : les pourcentages affichés sur le graphique ci-dessus correspondent d'une part (étiquette gauche) au pourcentage de réponses « Pas d'impact favorable » ou « Impact faiblement favorable » ou « Impact moyennement favorable » (prise en compte de la moitié des réponses sur cette modalité) et d'autre part (étiquette droite) au pourcentage de réponses « Impact plutôt favorable » ou « Impact favorable crucial » ou « Impact moyennement favorable » (prise en compte de la moitié des réponses sur cette modalité).

* **Point de vigilance** : l'interprétation du graphique ci-dessus pour le lot Enveloppe est peu représentative, étant donné que seule la moitié du panel d'opérations recensées ont fait l'objet d'un commissionnement sur cette phase. Les opérations ayant fait l'objet d'une mission de commissionnement sur le lot Enveloppe indiquent pour la moitié un impact « Plutôt favorable » (4 opérations) ou « Crucial » (1 opération) et pour l'autre moitié un impact « moyennement favorable » (1 opération), « faiblement favorable » (3 opérations) ou « pas d'impact » (1 opération).

Analyse

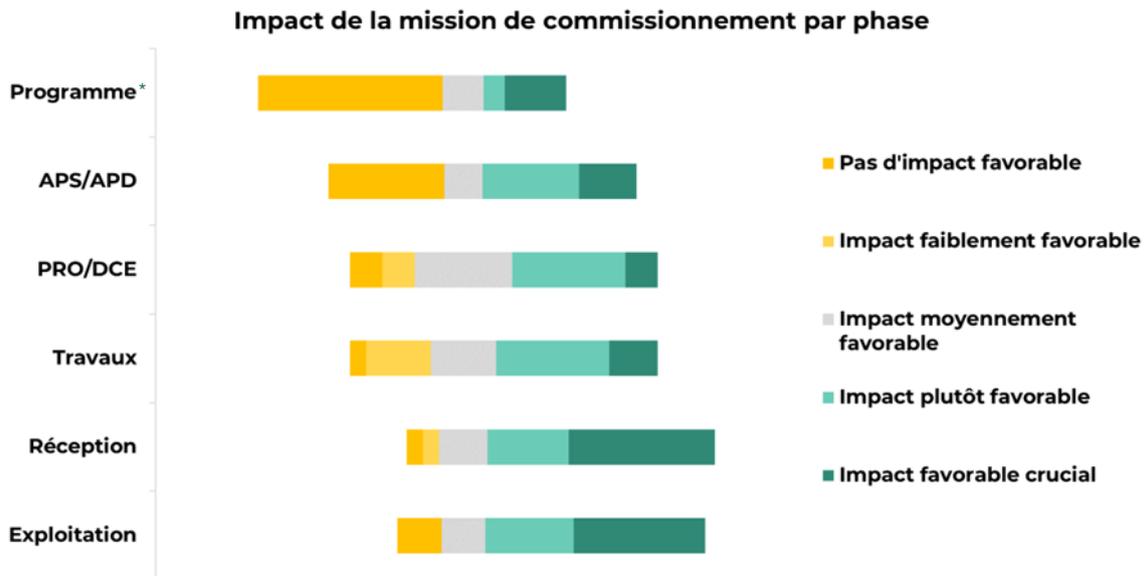
D'après les retours d'expériences, les apports de la mission de commissionnement peuvent concerner l'ensemble des lots. Néanmoins, la valeur ajoutée de la mission de commissionnement semble être particulièrement partagée sur les lots **CVC** (86 %), **GTB** (80 %) et **Comptage** (71 %). La mission de commissionnement a notamment eu un **impact favorable crucial sur le lot GTB** pour près de la moitié des opérations recensées.

Les acteurs sondés témoignant d'un impact favorable de la mission de commissionnement, partagent en particulier les apports suivants :

- **Optimisation de la régulation des équipements :**
 - « Sans le Cx, le chauffage aurait été fait uniquement sur la batterie électrique de l'équipement (c'était comme ça avant). Avec le Cx la priorité a été donnée sur la batterie hydraulique en change-over (historiquement le groupe froid qui l'alimentait était non réversible) » ;
 - « Précision de la régulation, limitation des dérogations, réinitialisation automatique en cas de dérogation... » ;
 - « Le plus délicat a été le pilotage du CVC (CTA Thermodynamique), et notamment des interfaces entre les régulations CTA et la GTB qui assurent quelques fonctions de régulation (ex. relances en inoccupation). Sans le Cx qui a forcé les échanges entre les parties, l'installation fonctionnerait « en dépit du bon sens ». Nous en sommes convaincus. » ;
 - « Avoir la conformité Décret BACS sur la partie CVC » ;
- **Création de documentation et transmission de l'historique à l'exploitant :**
 - « Rédaction d'une analyse fonctionnelle (non prévue initialement) » ;
 - « Rédaction d'un manuel des systèmes » ;
 - « Structuration de l'analyse des consommations et données de confort » ;
- **Validation effective sur le terrain du fonctionnement prévu, par la réalisation d'essais :**
 - « Une mise en service coordonnant les lots de façon plus robuste » ;
 - « Les tests à réception qui ont permis de connaître de nombreux défauts, notamment des émetteurs non fonctionnels (panneaux rayonnants non irrigués détectés par caméra thermique). » ;
 - « Identification de dysfonctionnements ou d'erreur de paramétrage dans la GTB » ;
 - « Fonctionnement de la PAC sans défaut : à la première et deuxième visite de réception, la PAC était en défaut et réalisait des court-cycles. » ;
- **Amélioration de la facilité de maintenance :**
 - « Remontée d'un défaut «pompe de relevage» des unités intérieures sur la commande centralisée » ;
 - « Définition d'indicateurs à suivre » ;
 - « Définition de seuils d'alarmes à paramétrer » ;
 - « Précision des vues GTB » ;
- **Appui à l'analyse des données de consommations et à leur optimisation en exploitation :** « Extraction et traitement des données de consommations, présentation des analyses et accompagnement sur les pistes d'optimisation ».

3. IMPACT PAR PHASE

IMPACT RESSENTI PAR PHASE DES MISSIONS DE COMMISSIONNEMENT SUR LES OPÉRATIONS ANALYSÉES



Nota : les pourcentages affichés sur le graphique ci-dessus correspondent d'une part (étiquette gauche) au pourcentage de réponses « Pas d'impact favorable » ou « Impact faiblement favorable » ou « Impact moyennement favorable » (prise en compte de la moitié des réponses sur cette modalité) et d'autre part (étiquette droite) au pourcentage de réponses « Impact plutôt favorable » ou « Impact favorable crucial » ou « Impact moyennement favorable » (prise en compte de la moitié des réponses sur cette modalité).

* **Point de vigilance** : l'interprétation du graphique ci-dessus en phase Programme est peu représentative, étant donné le peu d'opérations ayant fait l'objet d'un commissionnement sur cette phase. Les opérations ayant fait l'objet d'une mission de commissionnement sur la phase Programme indiquent a minima un impact « moyennement favorable ».

Analyse

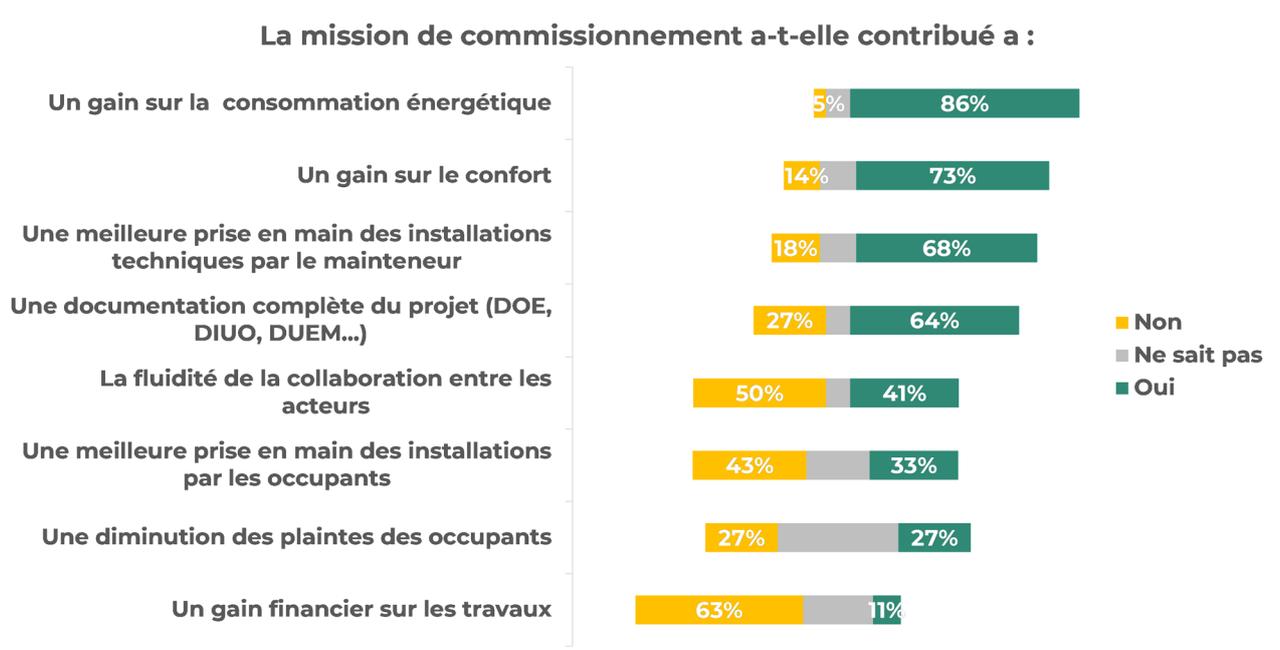
Les apports de la mission de commissionnement peuvent concerner l'ensemble des phases. Néanmoins, sur les opérations recensées, la valeur ajoutée de la mission de commissionnement se retrouve le plus souvent sur les phases **Réception** et **Exploitation**. Elle a notamment eu un **impact favorable crucial** sur ces deux phases de fin de projet pour près de la moitié des opérations recensées. Les apports de la mission de commissionnement sont également notables en phase **APS/APD, PRO/DCE** et **Travaux**.

Les acteurs sondés partagent en particulier les apports suivants :

- Conception :
 - **Challenge des choix techniques**, proposition d'alternatives plus performantes ;
 - **Calcul des consommations prévisionnelles**, notamment par Simulation Energétique Dynamique ;
 - **Optimisation de la régulation des équipements** ;
 - **Amélioration de la facilité de maintenance** ;
 - Réalisation :
 - **Appui à l'arbitrage lors des variantes de travaux** ;
 - **Challenge des entreprises sur l'aspect performanciel** ;
 - **Analyse critique des études d'EXE** ;
 - Réception :
 - **Validation effective sur le terrain du fonctionnement prévu**, par la réalisation d'essais ;
 - **Création de documentation et transmission de l'historique du projet à l'exploitant** ;
 - Exploitation : **appui à l'analyse des données de consommations et à leur optimisation**
-

4. IMPACTS GÉNÉRIQUES

IMPACTS GÉNÉRIQUES RESENTI DES MISSIONS DE COMMISSIONNEMENT SUR LES OPÉRATIONS ANALYSÉES



Analyse

D'après les retours d'expérience, les 3 principales valeurs ajoutées des missions de commissionnement sont :

1. **Le gain sur la consommation énergétique** : sur 86 % des opérations analysées, le commissionnement a contribué à l'atteinte de cet objectif
2. **Le gain sur le confort** : sur 73 % des opérations analysées, le commissionnement a contribué à l'atteinte de cet objectif
3. **La prise en main des installations techniques par le mainteneur** : sur 68 % des opérations analysées, le commissionnement a contribué à l'atteinte de cet objectif

Les apports de la mission de commissionnement sont moins notables sur la prise en main des installations par les utilisateurs, la diminution des plaintes des occupants ou le gain financier sur les travaux. En particulier, sur ce dernier point, il est remonté le fait que **la mission de commissionnement n'a pas contribué à un gain financier sur une majorité des opérations analysées (68 %)**.

A la question « **Selon vous, quelles ont été les actions les plus impactantes de la mission de commissionnement ?** », les réponses des sondés mettent particulièrement en lumière les points suivants :

1. **L'aide à la définition des objectifs de performance** : « *définition d'objectifs techniques et fonctionnels par le client dans un contexte flou* »
2. **La capacité à challenger la conception** : « *En conception : challenge de la MOE, permettre une analyse critique [...] permettant au MOA de comprendre les avantages/inconvénients de ce qui est proposé* »
3. **La capacité d'anticipation sur certains sujets** : « *anticipation dès la phase conception sur le volet GTB, liste de points, définition d'indicateurs à suivre, de seuils d'alarme à paramétrer etc.* », « *analyse critique des plans et schémas (CFO, CVC, PLB) en anticipation du suivi énergétique* »
4. **La capacité à objectiver les impacts des arbitrages en cours d'opération sur la performance énergétique** : « *Rappel des impacts des choix techniques qui impactent la performance énergétique en cours de projet* », « *arbitrage sur ce qui est impactant ou non sur la performance énergétique lors des variantes de travaux* », « *Choix multicritères pour prendre la décision du mode de production* »
5. **Les essais fonctionnels et performanciers en phase OPR, en particulier concernant la GTB et la régulation** : « *identification de dysfonctionnements ou d'erreur de paramétrage dans la GTB* », « *Adaptation de la régulation pour avoir un pilotage plus simple et donc plus performant* », « *Les tests à réception qui ont permis de connaître de nombreux défauts et de préciser beaucoup de choses sur les vues GTB pour faciliter la maintenance.* »
6. **La notion de fil rouge et traçabilité** : « *En travaux : permettre une continuité entre conception et réalisation, traçabilité de la performance* » « *Faciliter la prise en main entre l'entreprise de travaux et l'exploitant.* »
7. **L'aide à la prise en main des installations par l'exploitant** : « *Structuration de l'analyse des consommations et données de confort, transmission de l'historique à l'exploitant* », « *Extraction et exploitation des données de consos en exploitation + présentation et accompagnement sur les pistes d'optimisation* »

5. OUVERTURE

Le présent document constitue la **synthèse d'un travail de recueil de retours d'expériences de missions de commissionnement**, dans le cadre du projet RENOBIX – Commissionnement. L'état de lieux des besoins des acteurs de la filière, réalisé en première étape du projet, avait en effet fait émerger une difficulté à objectiver l'intérêt de ce type de mission et un besoin de partage de retours d'expérience sur les gains associés. Le présent document permet donc de **poser des premières bases pour répondre à ce besoin**, en présentant :

- Un panel de 22 opérations ayant fait l'objet d'une mission de commissionnement
- Les difficultés rencontrées au cours de ces opérations
- Les impacts ressentis et valeurs ajoutées du commissionnement sur ces opérations

Comme évoqué en préambule, les impacts présentés dans cette synthèse correspondent à des impacts « ressentis », évalués directement par le répondant. En effet, l'évaluation de l'impact d'une mission de commissionnement, correspondant à une limitation du risque de non atteinte des performances visées, est **complexe à mener de manière rigoureusement objective**. Les contraintes de planning et de dimensionnement du projet ont donc orienté le **choix méthodologique vers une évaluation déclarative de l'impact ressenti, étayée de commentaires libres permettant d'illustrer les réponses**. Ces réponses ont notamment permis de dégager un certain nombre d'apports qui semblent partagés par une majorité d'acteurs, a minima au sein des acteurs « praticiens » du commissionnement.

Il serait donc pertinent d'envisager une suite de ce travail de recueil de retours d'expérience et d'évaluation d'impact de missions de commissionnement, en élargissant le type d'acteurs répondant et en déployant des méthodologies complémentaires, par exemple :

- Recueillir sur une même opération commissionnée le retour de l'ensemble des acteurs présents sur le projet (Maître d'Ouvrage, Maitrise d'œuvre, Entreprises, Exploitants...);
- Comparer un grand nombre d'opérations ayant fait l'objet d'une mission de commissionnement avec un grand nombre d'opérations non commissionnées ;
- Comparer, pour un même Maître d'Ouvrage, plusieurs opérations, commissionnées et non commissionnées.

Accéder gratuitement à l'ensemble des ressources et outils PROFEEL sur www.proreno.fr

